

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 22 mai 2007**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, Mme LE GRAND, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. GOBILLOT (représenté par Mme TOLLOT), Mme REVEL (représentée par Mme LE GRAND),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) M. BARRON,

Membre(s) absent(s) : (1) M. GARRIGUES

Date de convocation : 15 mai 2007

**Délibération n° : 19-2007**

**Objet : Réorganisation du service social gérontologique**

Face au constat des besoins en matière d'accompagnement des personnes âgées :

- l'accroissement des personnes âgées souffrant de problèmes psychiques
- le nombre important de secours attribués
- le soutien à la recherche de solutions d'aide à donner et d'hébergement
- la gestion des dossiers APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) et GIR 5/6 (Groupe Iso Ressources),

le service social gérontologique a du évoluer rapidement. De ce fait, une organisation par tâche a été mise en oeuvre.

Après plusieurs années de fonctionnement et un travail avec une cabinet extérieur sur les modalités d'intervention et d'organisation, il apparaît nécessaire de :

- permettre aux personnes âgées d'avoir un interlocuteur unique. Cela demande donc de favoriser la polyvalence des agents : accompagnement et évaluation de la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie Groupe Iso Ressources),
- d'organiser le service social gérontologique en trois pôles géographiques (cf tableau ci-dessous) afin d'assurer une bonne connaissance du public et des partenaires. Ces pôles prennent en compte les IRIS de l'INSEE (îlot regroupé pour l'information statistique) et les autres découpages municipaux afin de favoriser les partenariats.

Chaque pôle est composé d'assistants sociaux éducatifs en fonction du nombre de personnes âgées soutenues (ou à soutenir). Une répartition des agents sera faite en fonction des différents métiers (assistant sociaux-éducatifs, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé) et en fonction de l'ancienneté et des compétences acquises préalablement.

	POLE 1 Montchapet-Centre Ville	POLE 2 Bourroches - Fontaine d'Ouche - Chevreul	POLE 3 Grésilles- Université Drapeau-Varenes - Toison d'Or
Population concernée IRIS	9 648	11 500	7 807
Personnes âgées + 75 ans isolées	2 164	1 804	1 232

La population du pôle 3 est moins importante que dans les deux autres pôles mais les statistiques IRIS datent de 1999 et ce pôle contient deux quartiers connaissant un accroissement démographique important : Varenes et Toison d'Or.

Le Conseil d'Administration approuve les termes de l'organisation proposée.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

  
Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 5 JUN 2007



**PUBLIÉ LE 23 MAI 2007**